



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE – ARRONDISSEMENT DE TOURS

Mairie de NEULLÉ-PONT-PIERRE

REUNION DU 7 JUILLET 2015

Conformément à la loi, chaque membre du Conseil municipal a été convoqué individuellement à la réunion du Conseil municipal du 7 JUILLET 2015 à 20h00, à la Mairie, sous la présidence de M. JOLLIVET, Maire.

L'an deux mille quinze, le mardi sept juillet à 20h00.

**Nombre de  
conseillers**

- en exercice : 19
- présents : 14
- votants : 16
- absents : 5
- exclus : 0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel JOLLIVET

Etaient présents : MM Philippe ALBERT, Brigitte FERIAU, Christian GILLET, Ingrid HOLLARD, Michel JOLLIVET, Dominique LACHAUD, Gilbert MAGNAN, Frantz MENON, Denis ROCHETTE, David ROUSSEAU, Anne ROY, Christophe ROY, Stéphanie SEGUI-JOURDANT, Séverine VEZIN.

Absent(s) excusé(s) : Jean-Michel BALAGUER qui donne procuration à Michel JOLLIVET, Josette COUTY qui donne procuration à Frantz MENON, Brigitte BUREAU, Nadège RUCINSKI et Muriel SABAROTS.

Stéphanie SEGUI-JOURDANT a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s) de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- ❖ **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRECEDENTE RÉUNION DE CONSEILS (9 JUIN 2015)**
- ❖ **PRISE EN CHARGE DE L'ALSH « LES BAMBINS DE PRÉVERTS » PAR LA COMMUNE**
- ❖ **CREATION D'UN POSTE DE SECRETAIRE GENERALE**
- ❖ **SOUTIEN A L'AMF CONCERNANT LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT**
- ❖ **DEMANDE DE MONSIEUR LE TRESORIER CLIS (DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET DE LA COMMUNE)**
- ❖ **BORNE ELECTRIQUES – SIEL**
- ❖ **RECENSEMENT DE LA POPULATION (COORDONNATEUR)**
- ❖ **RAPPORT DES COMMISSIONS**
- ❖ **DÉTERMINATION DE LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL**
- ❖ **INFORMATIONS DIVERSES**
- ❖ **QUESTIONS DIVERSES**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire, Michel JOLLIVET, ouvre la séance à 20h05.

- ❖ **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRECEDENTE RÉUNION DE CONSEILS (9 JUIN 2015)**

Le Procès-verbal de la réunions du 9 juin 2015 est adopté, à l'unanimité

- ❖ **PRISE EN CHARGE DE L'ALSH « LES BAMBINS DE PRÉVERTS » PAR LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

approuve la demande faite, par la communauté de communes, auprès de Monsieur le Préfet, de prolonger la période d'expérimentation de l'ALSH et la demande de dérogation jusqu'au 31 décembre 2017.

- ❖ **CREATION D'UN POSTE DE SECRETAIRE GENERALE**

Le Maire requiert l'accord de l'assemblée délibérante afin de créer un emploi de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à raison de 35 heures par semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de supprimer le poste d'attaché territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.
- de créer un poste de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à raison de 35/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> août 2015,
- de pourvoir ce poste dans les conditions statutaires édictées par le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- d'inscrire les sommes nécessaires au budget, chapitre 012
- de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Monsieur le Maire propose suite à la création d'un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe de modifier la délibération du régime indemnitaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'ajouter un régime indemnitaire pour les agents au grade de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe.
- Dit que cette décision prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> août 2015,
- Dit que les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.
- 

❖ **SOUTIEN A L'AMF CONCERNANT LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT**

Monsieur le Maire donne lecture de la motion rédigée par l'association des Maires de France à l'attention de tous les conseillers municipaux de France concernant la diminution de 30 % des dotations de l'Etat.

Il invite les conseillers municipaux à signer cette motion.

❖ **DEMANDE DE MONSIEUR LE TRESORIER CLIS (DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET DE LA COMMUNE)**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'APPROUVER la décision modificative comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	DIMINUTION DE CRÉDIT	AUGMENTATION DE CRÉDIT	DIMINUTION DE CRÉDIT	AUGMENTATION DE CRÉDIT
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-022 Dépenses imprévues	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673	0.00 €	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €

❖ **BORNES ELECTRIQUES – SIEL**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les travaux d'implantation d'une borne de charge pour véhicules électriques et hybrides situés place de la Mairie Léonard de Vinci
- **CHARGE** la communauté de communes de Gâtines et Choisilles de la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables selon la prise de compétence du 6 juillet 2015,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous documents afférents à ce projet,

❖ **RECENSEMENT DE LA POPULATION (COORDONNATEUR)**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Décide de désigner Madame SABAROTS Muriel, conseillère municipale comme coordonnateur d'enquête,
- Dit que Madame SABAROTS Muriel bénéficiera du remboursement de ses frais de mission en application de l'article L2123-18 du CGCT

## ❖ RAPPORT DES COMMISSIONS

Ingrid HOLLARD donne lecture du rapport de la dernière commission alsh.et cantine

- L'ADAC apportera un soutien technique pour répondre au mieux au cahier des charges de l'appel d'offre
- L'association cantine garderie a évoqué la possibilité de recruter un CAE.

## ❖ DÉTERMINATION DE LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire indique que le prochain Conseil municipal est fixé au 1<sup>er</sup> septembre 2015 à 20h00.

## ❖ INFORMATIONS DIVERSES

### ❖ Diverses invitations et réunions :

- Portes ouvertes de Fontenailles le 18 septembre 2015 entre 10 h et 17 h 00
- Monseigneur François de SARTEL fait part de l'arrivée de l'Abbé James WHITAKER
- Réunion d'information sur la redéfinition de la zone POLAXIS le 9 juillet à 19 h Communauté de communes de Gâtines et Choisilles
- Visite du collège de Montlouis le 8 juillet 2015
- Cérémonie du 14 juillet à 10 h 00 au monument aux morts

## ❖ QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 22h